

AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE

Mise en garde à l'égard de la manipulation des produits de chlore pour l'entretien des piscines

Québec, le 14 juin 2019 – Avec l'arrivée du beau temps, il y a eu quelques événements rendus publics sur des effets à la santé consécutifs à l'utilisation de produits de chlore pour l'entretien des piscines. La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale tient à mettre en garde la population à l'égard des risques à la santé associés à la manipulation des produits de chlore et juge important de rappeler certaines mesures permettant l'utilisation sécuritaire de produits qui ne sont pas inoffensifs.

Bon an, mal an, c'est plus de 350 cas d'exposition qui sont signalés au Centre antipoison du Québec (CAPQ) dans la région de la Capitale-Nationale. Par ailleurs, entre le 6 février et le 6 juin 2019, 283 cas d'exposition ont été recensés au CAPQ dans la province.

Aux États-Unis, un système de surveillance associé au *Center for Disease Control* a mis en évidence que 5000 personnes exposées à des produits d'entretien des piscines ont dû consulter dans une urgence pour la seule année 2012¹.

Les principaux effets sur la santé sont respiratoires (difficultés à respirer, bronchospasme, etc.) et cutanés. Il est rare qu'une explosion se produise, mais cela est possible dû à une manipulation inadéquate des produits.

Entretenir sa piscine, ce n'est pas banal!

Le chlore est un produit très utile pour s'assurer que l'eau de votre piscine ne contient pas de bactéries ou de virus qui pourraient nuire à la santé des utilisateurs. Il s'agit d'un excellent désinfectant. Toutefois, des mesures de précautions s'imposent pour protéger votre santé et celles de vos proches. Surtout, ne sous-estimez pas la dangerosité des produits chlorés et leur manipulation parce qu'ils sont utilisés fréquemment et largement.

Ce qu'il faut faire

Avant de manipuler les produits

- Entrez les produits chimiques dans un endroit frais, sec, bien aéré et non ensoleillé. Les protéger de l'eau et de l'humidité en tout temps.
- Assurez-vous que les produits chimiques ne sont pas accessibles aux enfants ou aux animaux domestiques (quitte à barrer le lieu d'entreposage).
- Installez-vous au grand air, ne manipulez pas les produits dans le cabanon ni dans la maison.
- Idéalement, portez de l'équipement de protection (ex. : lunettes de protection, gants à l'épreuve des produits chimiques ou tout au moins des gants épais, chaussures appropriées).

¹ Hlavsa MC, Robinson TJ, Collier SA, Beach MJ; Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Pool chemical-associated health events in public and residential settings - United States, 2003-2012, and Minnesota, 2013. *MMWR Morb Mortal Wkly Rep.* ;63(19):427-430. Accessible sur le web : <https://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm6319a3.htm>.

- Ne tentez jamais d'évaluer la quantité restante de produits dans le contenant d'origine en y mettant « le nez ». Il est possible qu'une quantité non négligeable de chlore gazeux soit présente et puisse vous causer des ennuis de santé.

Lors de la manipulation des produits

- Versez toujours le chlore dans la piscine, ne jamais faire le contraire.
- Ne mélangez jamais différents produits chimiques.
- Bien se laver les mains après la manipulation des produits.

Si une réaction se produit au cours de la manipulation (ex. : émanations, explosions)

- Éloignez-vous immédiatement de plusieurs mètres, assurez-vous que le vent ne pousse pas les émanations dans votre direction (mettez-vous dos au vent) et assurez-vous qu'aucune personne ou qu'aucun animal n'est à proximité. Sécurisez les lieux pour éviter que quiconque ne s'approche.
- Si la réaction a lieu dans un milieu fermé (ex. : maison, cabanon), quittez ce lieu immédiatement et informez-vous de la marche à suivre pour assurer votre sécurité. Il pourrait être nécessaire d'évacuer le lieu pour quelque temps et de vérifier si une décontamination guidée par des professionnels est requise.

Si vous avez été exposé et si vous avez des inquiétudes pour votre santé

- Conservez l'information sur le produit ou les produits qui ont été utilisés. Ces informations seront nécessaires pour mieux intervenir au regard de votre santé et des interventions à réaliser pour sécuriser les lieux.
- Appelez le Centre antipoison du Québec (CAPQ) au 1-800-463-5060 qui vous conseillera sur la marche à suivre.
- Si vous présentez des signes et symptômes importants ou qui vous inquiètent (ex. : difficulté à respirer), appelez le 911.

Restez informé!

Pour en apprendre davantage sur la façon sécuritaire de manipuler les produits chimiques chlorés pour piscines ainsi que sur la façon de les entreposer, nous vous invitons à consulter le site du Portail santé mieux-être du gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/piscines-et-spas/piscines-et-spas-utilisation-securitaire-du-chlore/>

À propos du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Chef de file en santé et services sociaux, le CIUSSS de la Capitale-Nationale répond aux besoins de 737 000 personnes de Québec, Portneuf et Charlevoix. Les responsabilités de santé publique sont assumées par le directeur de santé publique. Ce dernier doit informer la population de l'état de santé, cerner les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population, assurer une expertise en prévention et promotion de la santé et prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé des individus lorsqu'approprié.

- 30 -

Source et renseignements :



www.ciusscn.ca

Mélanie Otis, agente d'information aux relations médias
 Direction adjointe des communications
 CIUSSS de la Capitale-Nationale
 relations.medias.ciusscn@sss.gouv.qc.ca
 418 266-1019, poste 1539